

Appel à tous

Rapport

Cet appel à tous concerne les pratiques concernant le travail effectué le soir et la nuit dans les organisations. Voici un aperçu des questions posées :

- Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?
- Comment cet horaire est-il appliqué?
- Accordez-vous une prime pour le travail de soir?
- Etc.

Nombre de répondants : 123

Cet appel à tous a été fait entre le 2 et le 12 septembre 2008.



Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des CRHA et des CRIA du Québec.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'ORHRI. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en octobre 2008.

1200, avenue McGill College
Bureau 1400
Montréal (Québec) H4B 2G7
(514) 879-1636 - info@orhri.org

Sondage

Notre *Appel à tous* sur les horaires de soir et de nuit au sein des entreprises a permis d'obtenir les réponses de 123 personnes. Ces répondants proviennent d'entreprises de différentes tailles (p. ex., 21,14 % de moins de 100 employés et 55,28 % de 101 à 500 employés) et de différents secteurs (p. ex., 45,90 % du secteur de la fabrication et 7,38 % du secteur du transport et de l'entreposage).

Horaire normal de travail de soir

La majorité des répondants (82,11 %) travaille dans une organisation qui a instauré un horaire normal de travail de soir. Parmi les répondants, 65,38 % ont un horaire de soir fixe (c.-à-d. que les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise); 15,38 % d'entre eux œuvrent dans une organisation où le quart de travail change par rotation entre les employés et 19,23 % d'entre eux travaillent dans une organisation où l'on fait appel à une combinaison des deux méthodes ou autres.

Prime pour le travail de soir

Une prime pour le travail de soir est accordée à 75,21 % des répondants. Cette prime est versée au moyen d'un taux horaire supplémentaire (75,79 %), d'un pourcentage du salaire (8,42 %), d'un montant annuel (1,05 %) ou d'autres façons (14,74 %).

Horaire normal de travail de nuit

Parmi les répondants, 65 % œuvrent dans des organisations qui ont instauré un horaire normal de travail de nuit et 65 % d'entre eux travaillent dans des organisations où cet horaire de nuit est fixe (c.-à-d. que les employés ont un horaire de nuit pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). Pour 20 % d'entre eux, le quart de travail change par rotation entre les employés et pour 15 %, c'est une combinaison des deux méthodes ou d'autres façons de faire.

Prime pour travail de nuit

Une prime pour le travail de nuit est accordée à 82,02 % des répondants. Cette prime est versée au moyen d'un taux horaire supplémentaire (76,62 %), d'un pourcentage du salaire (9,09 %) ou d'autres façons (14,29 %).

QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR

1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?

Oui	101	82,11 %
Non	22	17,89 %
Nombre de répondants		123

2. Comment cet horaire est-il appliqué?

En rotation entre les employés.	16	15,38 %
Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).	68	65,38 %
Combinaison des deux ou autre. Veuillez préciser :	20	19,23 %
Nombre de répondants		104

3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?

Oui	88	75,21 %
Non	29	24,79 %
Nombre de répondants		117

4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?

Montant annuel	1	1,05 %
Pourcentage du salaire	8	8,42 %
Taux horaire supplémentaire	72	75,79 %
Autre. Veuillez préciser :	14	14,74 %
Nombre de répondants		95

5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT

7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?

Oui	78	65,00 %
Non	42	35,00 %
Nombre de répondants	120	

8. Comment cet horaire est-il appliqué?

En rotation entre les employés	16	20,00 %
Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)	52	65,00 %
Combinaison des deux ou autre. Veuillez préciser :	12	15,00 %
Nombre de répondants	80	

9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?

Oui	73	82,02 %
Non	16	17,98 %
Nombre de répondants	89	

10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?

Montant annuel	0	0,00 %
Pourcentage du salaire	7	9,09 %
Taux horaire supplémentaire	59	76,62 %
Autre. Veuillez préciser :	11	14,29 %
Nombre de répondants	77	

11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	26	21,14 %
101 à 500 employés	68	55,28 %
501 à 1000 employés	9	7,32 %
1001 à 5000 employés	13	10,57 %
5001 employés et plus	7	5,69 %
Nombre de répondants	123	

Secteur d'activité

Administrations publiques - fédérales (91)	1	0,82 %
Administrations publiques - municipales (91b)	4	3,28 %
Administrations publiques - provinciales (91a)	0	0,00 %
Administrations publiques - sociétés d'État (91c)	2	1,64 %
Arts, spectacles et loisirs	0	0,00 %
Autres services - associations (81a)	4	3,28 %
Autres services (sauf administrations publiques) (81b)	6	4,92 %
Commerce de gros - autres (41)	9	7,38 %
Fabrication - autres (31-33)	56	45,90 %
Fabrication haute technologie (31-33b)	5	4,10 %
Fabrication pharmaceutique (31-33a)	1	0,82 %
Finance et assurances (52)	3	2,46 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	0	0,00 %
Hébergement et services de restauration (72)	2	1,64 %
Industrie de l'information et culturelle (51)	1	0,82 %
Services administratifs - services d'emplois (56)	0	0,00 %
Services administratifs - autres (56b)	0	0,00 %
Services d'enseignements/gestion (61)	0	0,00 %
Services d'enseignements/professeur (61a)	1	0,82 %
Services immobiliers, location et bail (53)	0	0,00 %
Services professionnels - autres services (54b)	6	4,92 %
Services professionnels - bureau d'avocats (54a)	0	0,00 %
Services professionnels - services-conseils (54)	4	3,28 %
Services publics (22)	2	1,64 %
Soins de santé et assistance sociale/communautaire	4	3,28 %
Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)	2	1,64 %
Transport et entreposage (48-49)	9	7,38 %
Nombre de répondants	122	

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>Moins de 100 employés (26 répondants)</p> <p>1 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,50 \$/heure 6. Horaire 10 heures/jour x 4 jours. Ces employés travaillent du lundi au jeudi ce qui est très apprécié. 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,70 \$/heure <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>2 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. La prime de soir équivaut à 1 \$/heure. 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. La prime de nuit équivaut à 2 \$/heure. 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>3 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. En rotation entre les employés. 3. Oui 4. Sur rotation: semaine de 32 heures, rémunérée pour 37,5 heures. Le vendredi est la journée de congé rémunérée. 7. Oui 8. En rotation entre les employés 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Temps et demi. <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>4 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Montant forfaitaire pour la durée du quart. 5. 5 \$ par quart peu importe le nombre d'heures. 6. Leur a été offert mais ne veulent pas. 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Forfaitaire par quart 11. 5 \$ par quart <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>5 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Soir 0,53 \$ l'heure 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 1,06 \$ l'heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>6 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Prime de 0,75 \$ de l'heure régulière travaillée 5. Même que point 4 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Même prime que pour travail de soir 11. Même prime que pour le soir <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>7 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Je donne les quarts de travail aux personnes avec le moins d'ancienneté et quand j'embauche, je dis qu'ils devront prendre un poste de soir jusqu'à ce qu'un poste de jour s'ouvre.</p> <p>3. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Pourcentage du salaire</p> <p>11. 20 % du taux de jour</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>8 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. Selon les besoins et les mandats que nous acceptons, il arrive occasionnellement que les professionnels de notre organisation aient à travailler de soir.</p> <p>3. Non</p> <p>4. Les professionnels qui ont eu à travailler de soir reprennent le temps selon un horaire flexible.</p> <p>5. Aucun</p> <p>6. Le fait de travailler occasionnellement de soir est convenu dès l'embauche. Nous offrons une souplesse dans l'horaire de sorte que les professionnels organisent leur temps en tenant compte des exigences des mandats.</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>9 -</p>	<p>1. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. En rotation entre les employés</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 1 \$ de l'heure pour chaque heure travaillée de 19 h à 7 h</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>10 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,60 \$ de l'heure incluant le temps supplémentaire, sauf si le salarié est temporairement transféré sur le quart de jour.</p> <p>6. non.</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>11 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Prime de soir 0,75 \$/heure 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Prime de nuit de 2,40 \$/heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>12 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>13 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,70 \$/heure 6. Le 30 minutes d'arrêt pour le repas est rémunéré. 7. Non <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>14 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Les gens émettent leurs disponibilités sur un formulaire. Dans l'éventualité où les disponibilités sont insuffisantes, les moins anciens doivent effectuer le travail. 3. Oui 4. Pourcentage du salaire 5. 4 % 7. Non <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>15 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 1,5 fois le taux horaire</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>12. Si après sa journée, un travailleur fait du TS et que sa prestation de travail se termine après 3 heures du matin, il ne sera pas tenu de se présenter au travail le lendemain de ladite prestation.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p> <hr/> <p>16 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. Environ 1 \$/heure.</p> <p>6. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p> <hr/> <p>17 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,85 \$/heure</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p> <hr/> <p>18 -</p> <p>1. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p> <hr/> <p>19 -</p> <p>1. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p> <hr/> <p>20 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Non</p> <p>6. Les employés ont le vendredi après midi de congé s'ils travaillent 2 soirs, toutefois ils doivent respecter leur 140 heures par mois à travailler.</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances (52)</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p>	<p>21 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Non</p> <p>4. Salaire de base plus élevé que ne commande le poste pour tenir compte de la rotation</p> <p>7. Oui</p> <p>8. En rotation entre les employés</p> <p>9. Non</p> <p>10. Soir 4</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques - municipales (91b)</p>
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p>	<p>22 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>9. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p>
<p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p>	<p>23 -</p> <p>1. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services-conseils (54)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>24 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p>
	<p>25 -</p> <p>1. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services publics (22)</p>
	<p>26 -</p> <p>1. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services-conseils (54)</p>
<p>101 à 500 employés (68 répondants)</p>	
	<p>27 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,50 \$ par heure travaillée</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. En rotation entre les employés</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 0,50 \$ par heure travaillée</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>28 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. En fonction des besoins de production (carnet de commande), de la disponibilité de la main-d'œuvre et par ancienneté. 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,60 \$/heure 6. Non 7. Oui 8. En fonction des besoins de production (carnet de commande), de la disponibilité de la main-d'œuvre et par ancienneté. 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,75 \$/heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>29 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. L'horaire de soir est fixe pour nos périodes de pointe (4 dans l'année) et variable pour le reste de l'année, c'est-à-dire qu'il ne s'applique pas à tous les employés ni à tous les départements. La situation est gérée au cas par cas. 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Tel que prévu à la Loi sur les normes du travail, le pourcentage accordé est de 50 % pour toutes les heures effectuées en sus de 40 heures par semaine. 6. Les périodes de pause et de repas seront payées tout comme, très souvent, le repas lui-même. 7. Non 8. Un groupe très limité d'employés est disponible la nuit pour répondre aux urgences ou aux besoins opérationnels, par exemple de transport de marchandise. 9. Non 10. Cette situation est prise en compte dans l'octroi du salaire annuel. 11. Variable <p>Secteur d'activité : Commerce de gros - autres (41)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>30 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 1,25 \$/heure de plus que le taux horaire régulier 7. Oui 8. Il s'agit d'un horaire fixe mais pour la période hivernale seulement (mi-octobre à mi-mars). 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire <p>Secteur d'activité : Administrations publiques - municipales (91b)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>31 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Un montant fixe par heure travaillée de soir 5. 1,20 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Un montant fixe par heure travaillée de nuit 11. 1,50 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>32 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Prime ajoutée sur la paie hebdomadaire incluant le temps régulier et le temps supplémentaire. 5. 1 \$/heure 6. Non. L'horaire est de 15 h 15 à 23 h 30 du lundi au vendredi. 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Prime ajoutée sur la paie hebdomadaire incluant le temps régulier et le temps supplémentaire. 11. 1 \$/heure 12. Une pause supplémentaire est accordée. <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>33 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 1,00 \$ de l'heure. 6. Horaire sur quatre jours par semaine. Congé le vendredi. 4 X 10 h au lieu de 5 X 8 h pour le quart de jour. 7. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>34 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Prime fixe/quart de travail</p> <p>5. 5,19 \$ et 8,52 \$</p> <p>6. Oui, combinaison des pauses avec le repas</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Prime fixe/quart de travail</p> <p>11. 7,96 \$ et 8,52 \$</p> <p>12. Oui, combinaison des pauses avec le repas pour dodo</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>35 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,75 \$/heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 0,90 \$/heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>36 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Non</p> <p>6. Aucun avantage pour l'instant. Les employés de soir et de jour ont le même traitement.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>37 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>3. Non</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p>	<p>38 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,75 \$/heure</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p>	<p>39 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,40 \$ par heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>40 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. Selon le poste, la prime de soir varie entre 1,19 \$ l'heure et 1,73 \$ l'heure.</p> <p>6. Non.</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. Selon le poste, la prime de soir varie entre 1,19 \$ l'heure et 1,73 \$ l'heure.</p> <p>12. Non.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
	<p>41 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Montant annuel</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>42 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 1,25 \$/h pour le travail de soir ou de nuit payé en prime sur chacune des paies hebdomadaires. 6. 30 minutes de souper payées 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 1,25 \$/h pour le travail de soir ou de nuit payé en prime sur chacune des paies hebdomadaires. 12. 30 minutes de souper payées <p>Secteur d'activité : Commerce de gros - autres (41)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>43 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Prime de 0,60 \$ pour le quart de soir 6. Ils font 4 journées de 9 heures et le vendredi, ils font un 4 heures. 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Prime de 1,15 \$ pour le travail de nuit <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>44 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,50 \$/heure 0,75 \$ en heures supplémentaires 6. Non 7. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>45 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,50 \$/l'heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 0,50 \$/l'heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>46 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,95 \$ soir</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 1,15 \$ par heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
	<p>47 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Autres services - associations (81a)</p>
	<p>48 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>Secteur d'activité : Autres services - associations (81a)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>49 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. Soir : 60 cents l'heure (16 heures à minuit)</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. Nuit : 75 cents l'heure (minuit à 8 heures)</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>50 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Les travaux de conciergerie sont réalisés le soir et la nuit pendant la session et de jour lorsque les élèves sont en congé.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,63 \$/heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les travaux de conciergerie sont effectués le soir et la nuit durant la session et de jour lorsque les élèves sont en congé.</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Pourcentage du salaire</p> <p>11. Moins de 5 ans d'ancienneté : 11 % 5 ans à moins de 10 ans d'ancienneté : 12 % 10 ans et plus d'ancienneté : 14 % Ce pourcentage peut être converti en temps chômé.</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignements/professeur (61a)</p>
	<p>51 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. En rotation entre les employés</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>52 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 1,60 \$ par heure travaillée le soir 6. Possibilité d'avoir un horaire comprimé à 4 jours de 10 heures pour les postes exigeant un haut niveau de qualification et où il y a une pénurie de main-d'œuvre. 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 2,40 \$ par heure travaillée la nuit 12. La nuit, diminution du quart de travail de 8 à 7 heures par jour sans perte de rémunération. <p>Secteur d'activité : Commerce de gros - autres (41)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>53 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Si l'employé a suffisamment d'ancienneté pour aller sur un autre quart de travail, il a la possibilité de changer 2 fois dans l'année de quart (à sa guise) 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,55 \$/heure quart de soir 6. Non 7. Oui 8. Si l'employé a suffisamment d'ancienneté pour aller sur un autre quart de travail, il a la possibilité de changer 2 fois dans l'année de quart (à sa guise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,75 \$/heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>54 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,50 \$ de l'heure en supplément 6. Horaire 4 jours/semaine (10 h par quart de travail) 7. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>55 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Par ancienneté : les plus anciens font moins de soir que les plus jeunes. 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,78 \$ l'heure 6. Non 7. Oui 8. En rotation, mais les plus anciens font moins de nuit que les plus jeunes. 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 1,00 \$ l'heure <p>Secteur d'activité : Autres services (sauf administrations publiques) (81b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>56 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Un employé peut être appelé à changer de quart pour répondre aux besoins si son ancienneté et ses qualifications le permettent. 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 1,00 \$ l'heure 6. La deuxième pause ainsi que la période de lavage sont groupées à la fin du quart pour quitter 20 minutes plus tôt sans perte de salaire. 7. Oui 8. Un employé peut être appelé à changer de quart pour répondre aux besoins si son ancienneté et ses qualifications le permettent. 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 1,25 \$ l'heure 12. La deuxième pause ainsi que la période de lavage sont groupées à la fin du quart pour quitter 20 minutes plus tôt sans perte de salaire. <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>57 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 1 \$ après 22 h de soir et 1 \$ pour toutes les heures de nuit 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 1 \$ pour toutes les heures travaillées <p>Secteur d'activité : Autres services - associations (81a)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>58 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Une prime d'un montant fixe négocié entre les parties, donc inscrit dans la convention collective.</p> <p>5. Pour le travail de soir: 0,35 \$/heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. En rotation entre les employés</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Un montant fixe prévu à la convention collective.</p> <p>11. Prime de nuit: 0,45 \$/heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>59 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Pourcentage du salaire</p> <p>5. 6 %</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire et nombre d'heures réduit</p> <p>11. 1 \$/h et travail de 35 heures pour 40 heures payées</p> <p>12. Possibilité de jumeler une pause avec le repas à la fin du quart de travail</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>60 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. En rotation jour-soir à chaque semaine</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 40 sous de l'heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 70 sous de l'heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p>	<p>61 -</p> <p>1. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 1,25 \$/heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros - autres (41)</p>
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p>	<p>62 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Pourcentage du salaire</p> <p>5. 2,10 \$/l'heure de plus que le salaire horaire.</p> <p>6. La demi-heure de souper est payée par l'employeur.</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Autres services (sauf administrations publiques) (81b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>63 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,50 \$ par heure</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication haute technologie (31-33b)</p>
	<p>64 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,45 \$ de l'heure</p> <p>6. Demi-heure repas payée</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 0,50 \$ de l'heure</p> <p>12. Prise des repas et pauses = heures + flexibles</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>65 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Les employés qui travaillent au Centre d'assistance (help Desk) travaillent de jour et effectuent certains soirs et fin de semaine en rotation. Les opérateurs ont un horaire fixe de jour, de soir ou de nuit. Ainsi l'opérateur de nuit travaille tout le temps de nuit jusqu'à ce qu'il y ait un poste ouvert. Même chose pour l'opérateur de soir. 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,75\$ /heure à partir de 17 h la semaine et 24 h pour la fin de semaine. 6. Cette catégorie d'employés (help desk et opérateurs) ont 1/2 heure payée par jour après 4 heures de travail peu importe qu'ils travaillent de jour, de soir ou de fin de semaine. C'est un avantage de plus. 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,75 \$/heure à partir de 16 h la semaine et 24 h pour la fin de semaine. 12. Une demi-heure payée après 4 heures de travail <p>Secteur d'activité : Commerce de gros - autres (41)</p>
	<p>66 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,90 \$/heure 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 1,10 \$/heure 12. Oui, au lieu d'une pause de 15 minutes et un repas de 45 minutes, c'est deux 30 minutes. <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
	<p>67 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. En rotation entre les employés. 3. Non 7. Oui 8. En rotation entre les employés <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services-conseils (54)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>68 -</p>	<p>1. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. Employés sur horaire de 8 heures : de 16 h à minuit = 0,50 \$/heure et de minuit à 8 h = 0,70 \$/heure Employés sur horaire de 12 heures : de 19 h à 7 h = 0,77 \$/heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. En rotation entre les employés</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. Employés sur horaire de 8 heures : de 16 h à minuit = 0,50 \$/heure et de minuit à 8 h = 0,70 \$/heure Employés sur horaire de 12 heures : de 19 h à 7 h = 0,77 \$/heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>69 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Le plus élevé entre 4 % ou un taux spécifié et évolutif</p> <p>5. 4 % ou plus</p> <p>6. Repas de cafétéria fourni</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Pourcentage du salaire</p> <p>11. Varie selon l'ancienneté : 0-5 ans : 11 % 5-10 ans : 12 % 10 et + : 14 %</p> <p>12. Repas de cafétéria fourni</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>70 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,75 \$ de l'heure additionnelle</p> <p>6. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros - autres (41)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>71 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,55 \$/heure 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0.85 \$/heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>72 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,70 \$ l'heure 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,85 \$ l'heure <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>73 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,50 \$ 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,50 \$ 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>74 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Prime fixe à l'heure 5. 0,65 \$ de l'heure 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Prime fixe à l'heure 11. 0,90 \$ de l'heure <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>75 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Non 4. L'horaire débute à midi et non en fin de journée. Pour cette raison, il n'y a pas de prime. 7. Oui 8. Certains ont un horaire fixe et dans d'autres départements, nous avons dû mettre un horaire en rotation afin de garder nos employés. 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 1,25 \$ de l'heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>76 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,80 \$ de l'heure 6. Non, mêmes conditions que les employés de jour et de nuit 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,80 \$ de plus de l'heure 12. Non, mêmes conditions que les employés de jour et de nuit <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>77 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Soir : 0,50 \$/heure, nuit : 0,75 \$/heure 6. Nous avons expliqué nos contraintes de production ainsi que nos besoins à nos employés et leur avons laissé le choix qu'ils déterminent en équipe leur horaire de travail. 7. Non 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,75 \$ l'heure <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>78 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 50 cents 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 70 cents 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>79 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,50 \$ 6. L'horaire est de 4 jours semaine. soit du lundi au jeudi de 15 h 30 à 2 am avec 30 minutes de pause pour le lunch et 2 pauses. Donc, cela leur permet d'avoir une fin de semaine plus longue avec leur famille. 7. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? 	<p>80 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,50 \$ /h (salaires de base entre 10,87 \$/h et 15,50 \$/h) (horaire du soir: 15 h 30 à 24 h) 7. Non <p>Secteur d'activité : Autres services (sauf administrations publiques) (81b)</p>
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>81 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. En rotation entre les employés. 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,35 \$/heure 7. Oui 8. En rotation entre les employés 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,50 \$/heure (dimanche au jeudi), 2,60 \$/heure fin de semaine (vendredi et samedi) <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
	<p>82 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Tous les 6 mois, on demande à ceux qui sont de soir, s'ils veulent conserver leur poste. Si oui, ils ont le premier choix. Sinon, on affiche les postes et si personne n'applique sur les postes de soir, on oblige les plus jeunes en ancienneté. 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,40 \$ de l'heure de plus 6. Non 7. Non <p>Secteur d'activité : Commerce de gros - autres (41)</p>
	<p>83 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,70 \$/heure <p>Secteur d'activité : Commerce de gros - autres (41)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>84 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,50 \$/heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. En rotation entre les employés</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 0,85 \$/heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>85 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Selon l'ancienneté et les préférences. Le premier l'emporte sur le second.</p> <p>3. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire particulier pour ce type de poste.</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration (72)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>86 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 1,40 \$/heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>87 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0 \$/heure</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p>	<p>88 -</p> <p>1. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Pourcentage du salaire</p> <p>11. 15 %</p> <p>12. Non, ils travaillent cependant 38 heures au lieu de 40.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>89 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Non</p> <p>6. Les employés de soir ont leurs 30 minutes de repas payées.</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Non</p> <p>12. Les employés de nuit ont leurs 30 minutes de repas payées.</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
	<p>90 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,50 \$</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
	<p>91 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,75 \$/heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p>	<p>92 -</p>	<p>1. Non</p> <p>3. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Non</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - services-conseils (54)</p>
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>93 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Pourcentage du salaire</p> <p>5. 5 %</p> <p>6. Plus de flexibilité car moins de postes interreliés</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>94 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. l'horaire prévoit des quarts de soir durant la semaine</p> <p>3. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Non</p> <p>12. Horaire de 7 jours consécutifs avec 7 jours de repos (quarts de 11 heures)</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale/communautaire</p>
<p>501 à 1000 employés (9 répondants)</p>		
	<p>95 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. prime de 0,50 \$ à 0,85 \$ l'heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 0,85 \$ à 1,25 \$ l'heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>96 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 1,20 \$</p> <p>6. Heure du repas rémunérée</p> <p>7. Oui</p> <p>8. En rotation entre les employés</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 1,20 \$ heure</p> <p>12. Heure de repas rémunérée</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques - municipales (91b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>97 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,75 \$ par heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 1,00 \$ par heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels - autres services (54b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>98 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 1,00 \$/heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 1,00 \$/heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>99 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,70 \$/heure pour horaire de soir 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,85 \$/heure pour horaire de nuit. 12. De nuit, 4 (4 x 10 h) jours semaine au lieu de 5. <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>100 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Prime de soir : 1,00 \$/heure 6. Non. 7. Non 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Prime de nuit : 1,40 \$/heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>101 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. En rotation entre les employés. 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 90 cents/heure 6. Non 7. Oui 8. En rotation entre les employés 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 90 cents/heure <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>102 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Certains préfèrent garder un horaire de soir ou même de nuit, tandis que d'autres font des rotations.</p> <p>3. Non</p> <p>6. non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Certains préfèrent garder l'horaire de nuit, mais d'autres (rares) font des rotations.</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 1,00 \$ de plus pour chaque heure travaillée</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Autres services - associations (81a)</p>
<p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>103 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Pourcentage du salaire</p> <p>5. Temps 1/2 de soir</p> <p>7. Oui</p> <p>8. En rotation entre les employés</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Pourcentage du salaire</p> <p>11. Temps double</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>1001 à 5000 employés (13 répondants)</p>		
	<p>104 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Au point de départ, les employés sont embauchés sur appel et donc appelés à travailler et de soir et de nuit selon les contrats disponibles. Ensuite, lorsqu'ils obtiennent un poste régulier, ils conservent toujours le même horaire soit de soir ou de nuit.</p> <p>3. Non</p> <p>4. Le salaire dans le domaine de l'entretien ménager est fixé selon un décret; donc tous les employés qu'ils travaillent de jour, de soir ou de nuit gagnent le même salaire.</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Au point de départ, les employés sont embauchés sur appel et donc appelés à travailler et de soir et de nuit selon les contrats disponibles. Ensuite, lorsqu'ils obtiennent un poste régulier, ils conservent toujours le même horaire soit de soir ou de nuit.</p> <p>9. Non</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Autres services (sauf administrations publiques) (81b)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>105 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Quart de soir : 0,90 \$/heure Quart de nuit : 1,50 \$/heure 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Quart de nuit : 1,50 \$/heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication pharmaceutique (31-33a)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>106 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Pourcentage du salaire 5. 5 % 6. Une des pauses peut être jumelée au repas. Le repas de soir est escompté. 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Pourcentage du salaire 11. 8 % 12. Une des pauses peut être jumelée au repas. Le repas de soir est escompté. <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale/hôpitaux (62)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>107 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Non 7. Non 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,85 \$/heure <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration (72)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>108 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Une semaine sur 4 garantie de jour Pour les 3 autres semaines, un repos de 12 heures entre les assignations 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Taux et demi 6. Non 7. Oui 8. Même chose que l'horaire de soir 1 semaine de jour garantie sur 4 Pour les 3 autres semaines, 12 heures de repos entre les assignations 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Taux double 12. Non <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>109 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Varie entre 0,60 \$ et 0,75 \$ l'heure 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Entre 0,75 \$ et 1,00 \$ l'heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>110 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 1,00\$ /heure 6. 4 jours/10 h 7. No <p>Secteur d'activité : Autres services (sauf administrations publiques) (81b)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>111 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. En rotation entre les employés. 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Un taux horaire bonifié de 2 \$ de l'heure pour le travail effectué entre 16 h et 8 h et bonifié de 2 \$ de l'heure pour le travail effectué la fin de semaine. Donc, le salaire sera bonifié de 4 \$ de l'heure pour un travail effectué entre 16 h et 8 h les fins de semaine. 6. Aucun autre avantage n'est prévu. 7. Oui 8. En rotation entre les employés 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Même bonification que le travail de soir (2 \$ de l'heure de plus) 12. Aucun <p>Secteur d'activité : Administrations publiques - fédérales (91)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>112 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 3. Oui 4. Pourcentage du salaire 5. 3 % 6. Accumulation en temps 7. Oui 8. En rotation entre les employés 9. Oui 10. Pourcentage du salaire 11. 3 % 12. Accumulation en temps <p>Secteur d'activité : Administrations publiques - municipales (91b)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>113 -</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Non 4. Taux horaire supplémentaire 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Les employés travaillent 7 heures, mais ils sont payés 8 heures. 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>114 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. 2 fois par année les employés selon leurs anciennetés effectuent un choix d'horaire.</p> <p>3. Non</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Autres services (sauf administrations publiques) (81b)</p> <hr/> <p>115 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Les employés réguliers ont un horaire fixe de soir ou de nuit, alors que les employés occasionnels ou saisonniers sont en rotation, toujours en respectant un 12 heures entre 2 quarts de travail.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. En 2008</p> <p>Prime de soir : heures travaillées entre 18 h et 23 h = 0,75 \$ de plus que le taux horaire</p> <p>Prime de nuit : heures travaillées entre 23 h et 8 h = 1,00 \$ de plus que le taux horaire</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Les employés réguliers ont un horaire fixe de soir ou de nuit, alors que les employés occasionnels ou saisonniers sont en rotation, toujours en respectant un 12 heures entre 2 quarts de travail.</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. Prime de nuit : heures travaillées entre 23 h et 8 h = 1,00 \$ de plus que le taux horaire</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques - sociétés d'État (91c)</p> <hr/> <p>116 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. En rotation entre les employés.</p> <p>3. Non</p> <p>4. Le repas du soir est fourni et un taxi est fourni si la personne termine après 22 h.</p> <p>5. 15 \$/repas, taxes selon les besoins.</p> <p>Secteur d'activité : Industrie de l'information et culturelle (51)</p> <hr/> <p>5001 employés et plus (7 répondants)</p> <hr/> <p>117 -</p> <p>1. Non</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 1,10 \$/heure entre la fin de la journée régulière normale et minuit.</p> <p>7. Non</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 1,40 \$/heure pour les heures effectuées entre minuit et 8 h.</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques - sociétés d'État (91c)</p>

Questions	Répondants
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir? 2. Comment cet horaire est-il appliqué? 3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir? 4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit? 8. Comment cet horaire est-il appliqué? 9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit? 10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée? 11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé? 12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)? <p>Secteur d'activité</p>	<p>118 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. Info non disponible à l'heure actuelle 6. Taxi payé si l'employé termine entre 23 h et 5 h 30 Combiner pauses pour quelque raison que ce soit (sieste, souper plus long) 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. Info non disponible à l'heure actuelle 12. Taxi payé si l'employé termine entre 23 h et 5 h 30 Combiner pauses pour quelque raison que ce soit (sieste, souper plus long) <p>Secteur d'activité : Services publics (22)</p>
	<p>119 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise). 3. Oui 4. Taux horaire supplémentaire 5. 0,33 \$/heure 6. Non 7. Oui 8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise) 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,45 \$/heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Commerce de gros - autres (41)</p>
	<p>120 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 3. Non 7. Oui 8. En rotation entre les employés 9. Oui 10. Taux horaire supplémentaire 11. 0,70 \$/heure 12. Non <p>Secteur d'activité : Fabrication - autres (31-33)</p>

Questions	Répondants	
<p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE SOIR</p> <p>1. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de soir?</p> <p>2. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>3. Accordez-vous une prime pour le travail de soir?</p> <p>4. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>5. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>6. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant le soir (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>QUESTIONS CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT</p> <p>7. Votre organisation a-t-elle instauré un horaire normal de travail de nuit?</p> <p>8. Comment cet horaire est-il appliqué?</p> <p>9. Accordez-vous une prime pour le travail de nuit?</p> <p>10. Sous quelle forme cette prime est-elle versée?</p> <p>11. Quel est le montant ou le pourcentage accordé?</p> <p>12. Y a-t-il d'autres avantages prévus pour les personnes travaillant de nuit (par exemple, pouvoir combiner les pauses pour faire une sieste)?</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>121 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Taux horaire supplémentaire</p> <p>5. 0,35 \$/l'heure</p> <p>6. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Oui</p> <p>10. Taux horaire supplémentaire</p> <p>11. 0,45\$ /l'heure</p> <p>12. Non</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage (48-49)</p>
<p>Secteur d'activité</p>	<p>122 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Les employés ont un horaire fixe pendant 6 mois et ensuite peuvent changer pour un horaire de jour ou rester de soir.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Pourcentage du salaire</p> <p>5. 6 % du salaire de base appliqué sur les heures totales de la semaine (40 heures), et non pas seulement les heures travaillées de soir (car les horaires de soir sont de 11 h-20 h ou 12 h-21 h)</p> <p>6. Seulement la prime de 6 % et le fait que le salaire est ajusté sur 40 heures plutôt que sur 35 heures</p> <p>7. Non</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances (52)</p>
	<p>123 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise).</p> <p>3. Non</p> <p>7. Oui</p> <p>8. Horaire fixe (les employés ont un horaire de soir pour toute la durée de leur contrat ou jusqu'à un changement de poste au sein de l'entreprise)</p> <p>9. Non</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances (52)</p>